KONFERENZ DER KANTONALEN AUFSICHTSSTELLEN ÜBER DIE GEMEINDEFINANZEN
CONFERENCE DES AUTORITES CANTONALES DE SURVEILLANCE DES FINANCES COMMUNALES
CONFERENZA DELLE AUTORITÀ DI VIGILANZA SULLE FINANZE DEI COMUNI
CONFERENZA DA LAS AUTORITADS DA SURVEGLIANZA CHANTUNALAS SUR LAS FINANZAS COMMUNALAS

Aux autorités cantonales de surveillance des finances communales

Sion, le 3 avril 2019

INVITATION

à la 32ème Conférence des Autorités cantonales de surveillance des finances communales des 19 et 20 septembre 2019 dans le canton d'Appenzell Rhodes Intérieures

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le grand plaisir de vous inviter à la 32ème Conférence des Autorités cantonales de surveillance des finances communales qui aura lieu dans le canton d'Appenzell Rhodes Intérieures.

Nous espérons que vous serez nombreux à vous inscrire et nous réjouissons de vous retrouver lors de ces deux jours.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Le Président de la Conférence

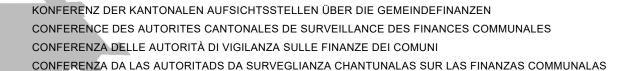
Frédéric Favre, Conseiller d'Etat

Le Président de la Commission

Francis Gasser

Annexes

- Ordre du jour de la Conférence
- Programme
- Formulaire d'inscription



32ème conférence des Autorités cantonales de surveillance des finances communales des 19 et 20 septembre 2019 dans le canton d'Appenzell Rhodes Intérieures

Ordre du jour

- A. Mot de bienvenue du Conseiller d'Etat Ruedi Eberle, Säckelmeister, Chef du département des finances
- B. Ouverture de la Conférence par le Président Frédéric Favre, Canton du Valais, Conseiller d'Etat et chef du département de la sécurité, des institutions et du sport
- C. Assemblée générale (réf. statuts du 15.09.2011)
 - 1. Procès-verbal de la 31ème Conférence des 14 et 15 septembre 2017 à Zoug (<u>Le procès-verbal est à disposition sur le site Internet de la conférence</u>)
 - 2. Présentation et prise de connaissance du rapport d'activité de la commission (art. 7 al. 4 a)
 - 3. Approbation des comptes des années 2017 et 2018, rapport de l'organe de vérification des comptes (art. 7 al. 4 c et 9)
 - 4. Election statutaire complémentaire pour la période 2017-2021 (art. 7 al. 2)
 - a. des membres de la commission (art. 7 al. 2 c)
 - 5. Nomination d'un membre honoraire (art. 7 al. 4 d)
 - 6. Choix du canton accueillant la Conférence 2021
 - 7. Discussion générale
- D. Exposé Al

Programme de l'AG des 19/20.09.2019 à Appenzell

Jeudi, 19 septembre 2019

jusqu'à 13h00 Arrivée avec les chemins de fer d'Appenzell ou véhicule privé à

Appenzell (Parkplätze im Dorf Appenzell)

suivi d'une collation à l' « Hotel Hecht » (Hauptgasse 9, 9050 Appenzell)

dépôt des bagages



14h00 Ouverture de la conférence à l'« Hotel Hecht »

Déroulement selon l'ordre du jour joint

16h00 Fin de la conférence, café et gâteau à l' « Hotel Hecht »

16h30 Prise des chambres à l'« Hotel Hecht »

et I'« Hotel Löwen » (Hauptgasse 25, 9050 Appenzell)



KONFERENZ DER KANTONALEN AUFSICHTSSTELLEN ÜBER DIE GEMEINDEFINANZEN CONFERENCE DES AUTORITES CANTONALES DE SURVEILLANCE DES FINANCES COMMUNALES CONFERENZA DELLE AUTORITÀ DI VIGILANZA SULLE FINANZE DEI COMUNI CONFERENZA DA LAS AUTORITADS DA SURVEGLIANZA CHANTUNALAS SUR LAS FINANZAS COMMUNALAS

17h00 Visite guidée du quartier de « Ried », la plus ancienne fondation de ce type en Europe



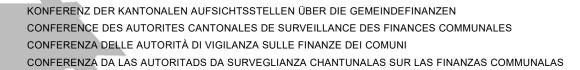
18h45 Apéro au « <u>Kulturzentrum Ziegelhütte</u> », Ried (Unterrainstrasse 5, 9050 Appenzell)



19h45 Banquet avec animation musicale à l' « Hotel Hecht »



<u>Striichmusik Dobler</u> a gagné le concours Folklore Nachwuchswettbewerb 2018 dans la catégorie Instrumentale Volksmusik



Vendredi, 20 septembre 2019

07h30 Petit-déjeuner à « <u>Hotel Hecht</u> » + Check out, dépôt des bagages

09h00 Trinksamen d'Appenzell; visite de trois marques connues de boisson

d'Appenzell Rhodes Intérieures







Visites et dégustation

- A) « Goba AG » (Gontenstrasse 51, 9108 Gontenbad)
- B) « <u>Appenzeller Alpenbitter AG</u> » (Weissbadstrasse 27, 9050 Appenzell)
- C) « Brauerei Locher AG » (Brauereiplatz 1, 9050 Appenzell)

Merci de cocher dans le formulaire d'inscription l'entreprise que vous souhaiteriez visiter en priorité, respectivement une visite de réserve.

10h45 Retour, respectivement transfert à l'hôtel Hecht.

11h00 Marche d'Appenzell au «<u>Restaurant Freudenberg</u>»

11h30 Apéro et déjeuner au «Restaurant Freudenberg»



13h30

Fin de la conférence

Retour au village et à l'hôtel, prise des bagages, et retour avec les transports publics ou le véhicule privé